



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## sécurité des biens et des personnes

Question orale n° 60

### Texte de la question

Mme Valérie Boyer attire l'attention de Mme la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur les problèmes de sécurité de la zone nord de Marseille, et plus particulièrement du 13e arrondissement. Malgré le travail remarquable des forces de police de la zone nord et une baisse générale des chiffres de la délinquance, ce secteur enregistre aujourd'hui une recrudescence des violences juvéniles aux abords des treize collèges et lycées du secteur et du site universitaire de Saint-Jérôme : des vols avec violence, des braquages (dont onze ont été commis sur des supermarchés à bas prix ces deux derniers mois), des actes de racket, vente de drogues et des agressions physiques parfois même sur des policiers. Les comités d'intérêt de quartier et les associations de commerçants de La Rose et de Saint-Jérôme se sont réunis en collectif pour demander cette année encore au préfet de police l'application du plan Danton afin de renforcer leur sécurité durant les fêtes de fin d'année. Mais, au-delà de la mise en place de ce plan ponctuel, il semble aujourd'hui que la zone nord de Marseille, et plus particulièrement le 13e arrondissement, souffre d'un manque d'effectifs de police ou peut-être d'un déséquilibre d'effectifs par rapport aux zones sud et centre de Marseille. Pourtant, les quartiers nord de Marseille demeurent des territoires particulièrement vastes et sensibles qui méritent une présence policière renforcée. À titre d'exemple, les cinquante-huit gardiens de la paix du commissariat du 13e arrondissement de Marseille couvrent un territoire de vingt-six hectares sur lequel vivent plus de 85 000 personnes. Les conditions de travail y sont particulièrement difficiles, j'en veux pour preuve la violente agression d'un jeune policier de vingt-huit ans à la cité Font-Vert le 24 octobre dernier suite à l'envoi d'une grosse pierre sur son véhicule de police le blessant gravement à la tête. Résultat, on enregistre toujours plus de départs que d'arrivées de policiers. Dans ce contexte, elle souhaiterait savoir si le Gouvernement a l'intention d'augmenter ou de rééquilibrer les effectifs de police de la zone nord de Marseille, et plus particulièrement du 13e arrondissement, pour répondre au mieux aux problèmes de sécurité et aux inquiétudes de la population. Elle la remercie également de bien vouloir lui faire connaître son avis sur le développement de la vidéosurveillance aux abords des collèges, des lycées et des universités afin de faire diminuer les violences juvéniles.

### Texte de la réponse

#### EFFECTIFS DE POLICE DE LA ZONE NORD DE MARSEILLE

M. le président. La parole est à Mme Valérie Boyer, pour exposer sa question, n° 60, relative aux effectifs de police de la zone nord de Marseille.

Mme Valérie Boyer. Madame la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales, je me permets d'appeler votre attention, sur les problèmes de sécurité de la zone nord de Marseille, et plus particulièrement du 13e arrondissement.

Malgré le travail remarquable des forces de police de la zone nord et une baisse générale des chiffres de la délinquance, ce secteur enregistre aujourd'hui une recrudescence des violences juvéniles aux abords des treize collèges et lycées du secteur et du site universitaire de Saint-Jérôme, des vols avec violence, des braquages - dont onze ont été commis sur des supermarchés à bas prix ces deux derniers mois -, des actes de racket, de la vente de drogues et des agressions physiques, parfois même sur des policiers.

Les comités d'intérêt de quartier et les associations de commerçants de La Rose et de Saint-Jérôme ont fondé un collectif pour demander cette année encore au préfet de police l'application du plan DANTON afin de renforcer leur sécurité durant les fêtes de fin d'année.

Au-delà de la mise en place de ce plan ponctuel, il semble aujourd'hui que la zone nord de Marseille, et plus particulièrement le 13<sup>e</sup> arrondissement, souffre d'un manque d'effectifs de police ou peut-être d'un déséquilibre d'effectifs par rapport aux zones sud et centre de Marseille. Pourtant, les quartiers nord de Marseille demeurent des territoires particulièrement vastes et sensibles qui méritent une présence policière renforcée. À titre d'exemple, les cinquante-huit gardiens de la paix du commissariat du 13<sup>e</sup> arrondissement de Marseille couvrent un territoire de vingt-six hectares où vivent plus de 85 000 personnes. Les conditions de travail y sont particulièrement difficiles. Ainsi, à la cité Font-Vert, le 23 octobre dernier, un jeune policier de vingt-huit ans a été violemment agressé, le jet d'une grosse pierre sur son véhicule l'ayant gravement blessé à la tête. Puis-je encore évoquer ces deux tragiques faits divers connus de la France entière que furent l'incendie du bus de la ligne 32 - qui a causé les blessures particulièrement graves de Mama Galledou - ainsi que l'horrible meurtre du bijoutier de l'avenue de la Rose ? Pourtant, on enregistre toujours plus de départs que d'arrivées de policiers. Madame la ministre, le Gouvernement envisage-t-il d'augmenter ou de rééquilibrer les effectifs de police de la zone nord de Marseille et plus particulièrement du 13<sup>e</sup> arrondissement pour répondre au mieux aux problèmes de sécurité et aux inquiétudes de la population ?

Enfin, permettez-moi de vous féliciter d'avoir lancé un plan national d'action de développement de la vidéosurveillance et vidéo-protection, qui me semble être un élément déterminant pour la sécurité de nos concitoyens, notamment des plus fragiles - je pense en particulier aux personnes âgées, mais aussi aux plus jeunes, qui sont souvent la cible d'attaques odieuses. Ne pourrait-on pas réfléchir ensemble à des installations de vidéo-protection aux abords des établissements scolaires ?

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales. Mme Michèle Alliot-Marie, *ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales*. Madame la députée, comme vous venez de le rappeler, la circonscription de police de Marseille se compose de trois divisions dont celle du nord à laquelle est rattaché le commissariat subdivisionnaire du 13<sup>e</sup> arrondissement dont la sécurité vous préoccupe tout particulièrement.

Ce commissariat, ouvert sept jours sur sept et vingt-quatre heures sur vingt-quatre, compte soixante et un fonctionnaires, soit trois de plus qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2007, ce qui prouve que les départs ne sont pas plus nombreux que les arrivées. Il bénéficie également de l'appui des effectifs de la division nord. En outre, une compagnie de CRS est affectée quasiment en permanence à des missions de sécurisation dans le secteur. Le résultat est là : dans le 13<sup>e</sup> arrondissement, la délinquance générale et celle de voie publique ont respectivement baissé de 1,6 % et de 10,3 % en 2006 par rapport à 2005. Les onze premiers mois de 2007 confirment cette tendance. Pour autant, des violences peuvent toujours se produire, et notre rôle est d'essayer de les limiter au maximum. Quoi qu'il en soit, la délinquance est en baisse, on ne peut pas affirmer le contraire. Il en est de même des violences scolaires. Après avoir, c'est vrai, augmenté entre 2005 et 2006, elles ont enregistré une baisse de 3,7 % au cours des onze premiers mois de 2007 par rapport à la même période de 2006, notamment grâce à l'instauration de correspondants scolaires, qui permettent un traitement en temps réel des incidents et la prise en compte immédiate des procédures à diligenter. De plus, des opérations de surveillance sont régulièrement menées aux abords des établissements scolaires. J'insiste tout particulièrement sur ce point, parce que les trafics de drogue près de ces établissements sont souvent une des causes de cette délinquance.

Pour la période sensible des fêtes de fin d'année - nous avons en effet constaté ces dernières années que, durant cette période, un certain nombre d'agressions visaient essentiellement des commerçants -, je vous confirme que le plan DANTON - plan de renforcement des effectifs -, mis en place depuis le 28 novembre 2007, se poursuivra jusqu'au tout début du mois de janvier 2008. Les effectifs engagés dans ce dispositif, qui se caractérisent par une mobilité constante, ont pour mission de prévenir et dissuader les agressions à main armée auxquelles sont plus particulièrement exposés, en cette période, les établissements financiers et les commerces de proximité.

S'agissant de l'agression d'un policier, le 23 octobre 2007 à la cité Font-Vert, l'enquête est conduite par la sûreté départementale. Je ne doute pas que nous obtiendrons des résultats.

Enfin, pour répondre à votre interrogation sur la vidéo-protection, les lycées Artaud et Diderot disposent actuellement d'un tel système mis en place par l'éducation nationale. Il est certain qu'un dispositif installé à la

périphérie des établissements scolaires permettrait effectivement, parce qu'il est dissuasif, de mieux assurer une prévention efficace et ferait certainement diminuer significativement la délinquance constatée dans ces lieux. C'est d'ailleurs ce que l'on constate chaque fois que des caméras sont installées. Je suis donc prête à examiner toute demande de la municipalité et du ministère de l'éducation nationale pour raccorder aux services de police les équipements de vidéo-protection qu'ils auraient installés.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Valérie Boyer](#)

**Circonscription :** Bouches-du-Rhône (8<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question orale

**Numéro de la question :** 60

**Rubrique :** Sécurité publique

**Ministère interrogé :** Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

**Ministère attributaire :** Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 18 décembre 2007, page 7893

**Réponse publiée le :** 19 décembre 2007, page 5354

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 18 décembre 2007